

GUIDE DE LA COMMUNICATION DE VOTRE NOUVELLE ADRESSE POUR LES PARTICULIERS

SERVICES PUBLICS ET ORGANISMES PARTENAIRES	Se connecter au site : mon.service-public.fr - Créer un compte, - Ouvrir la page "Déclaration de changement de coordonnées", - Et suivre les instructions.	
	En mairie, modification de mon adresse sur les listes électorales	
	Caisse de retraite	
	Assurance retraite CNAV, CRAM, CRAV,...	
	Retraite complémentaire AGIRC et ARRCO	
	Caisses d'Allocations Familiales - CAF	
	Caisse Primaire d'Assurance Maladie et Caisse Générale de Sécurité Sociale - CPAM et CGSS	
	Mutuelle	
	Mutuelle Sociale Agricole - MSA	
	Centres des finances publiques, service des impôts des particuliers, trésorerie, DGFIP	
	Pôle Emploi	
	Système d'Immatriculation des Véhicules - SIV	
	La Poste - La Mairie leur transmet votre nouvelle adresse	X
	
AUTRES ENTREPRISES, ORGANISMES ET FOURNISSEURS	Modifiez vos coordonnées en vous connectant sur votre espace client de vos fournisseurs ou entreprises de services. Pour chaque courrier reçu sans la précision de votre adresse complète, prévenez votre correspondant.	
	Fournisseurs d'énergie et fluide - Electricité, Gaz, Eau Par exemple : EDF, GDF, VEOLIA, etc.	
	Téléphonie (fixe, mobile, internet)	
	Banque	
	Assurances (voiture, habitation, responsabilité civile...)	
	Votre employeur	
	Les écoles, les centres de loisirs...	
	Les clubs et associations	
	Cartes de fidélité	
	L'ensemble de vos correspondants : famille, amis...	
.....		
ABONNEMENT PRESSE ET REVUE	Par ses accords avec les sociétés de presse, La Poste prend en charge l'information de vos correspondants "presse". L'adresse de vos abonnements sera précisée sans votre intervention.	X